



CONSEIL COMMUNAL  
DE VICH

## Résumé des décisions prises lors du Conseil Communal de Vich du 7 décembre 2021, présidé par M. Charles de MESTRAL.

➤ Appel nominal

*40 membres convoqués, 31 présents, 5 excusés, 4 absents*

➤ Adoption du Procès-Verbal 05.10.2021.

*Le procès-verbal est accepté à forte majorité des votants, 1 abstention.*

➤ Adoption de l'ordre du jour.

*L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.*

➤ Introduction et présentation du Préavis n°7/2021-2022 – Budget du ménage communal pour l'année 2022.

*Le Préavis n°7/2021-2022 est accepté à forte majorité, 3 abstentions.*

Fait à Vich, le 10 décembre 2021

Le Président

M. Charles de MESTRAL

Au nom du Conseil Communal de Vich



La Secrétaire

M<sup>me</sup> Valérie ZEENDER

*Selon les articles 107 et suivants de la LEPD, la demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité de Vich, accompagnée d'un exemplaire de listes de signatures, sous la signature d'au moins cinq électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication à l'affichage au pilier public.*